

# Aide-mémoire terrain de jeu

## Dates importantes à retenir

Janvier

Présenter votre demande pour du financement auprès d'emploi été Canada.  
**Date limite : première semaine de février**  
Pour infos: <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/emplois-ete-canada.html>

Mars

Préparer les offres d'emplois  
Demander aux anciens coordonnateurs/moniteurs s'ils seront de retour

Avril

Afficher l'offre d'emploi pour la coordination (si applicable) et pour les postes en animation  
Procéder aux entrevues  
Confirmer les embauches  
**Les formations RCR de vos moniteurs sont-elles à jour?**

Mai

Procéder aux inscriptions des enfants (voir section Inscriptions)  
Inscrire les moniteurs aux formations en animation et faire des demandes de financements auprès de l'URLS pour soutien aux enfants avec besoins particuliers (si applicable)  
Pour infos: <https://urls-bsl.qc.ca/camps-de-jour.html>

Juin

**Début juin** : les moniteurs reçoivent leur formation de l'URLS.  
**Mi-juin** : les responsables de terrains de jeu et coordonnateurs rencontrent leur équipe de moniteurs.  
**Une semaine avant le début** : les coordonnateurs ou l'équipe de moniteurs entre en poste afin de planifier la saison estivale/faire la grille-horaire/aménager l'espace.

# Les inscriptions

## Ce qu'elles devraient contenir

- Coordonnées de l'enfant
- Contact en cas d'urgence
- Fiche médicale (déclaration des allergies, prise de médication spécifique, numéro assurance-maladie)
- Autorisation à prodiguer des soins en cas d'urgence (appeler l'ambulance, appel du médecin).
- Qui est autorisé à venir chercher l'enfant/autorisation de quitter seul(e)
- Autorisation pour application de crème solaire

Tous ces documents sont disponibles en version imprimable sur le site de COSMOSS Les Basques, section documentation/terrains de jeu et camp de jour.

<https://cosmoss.qc.ca/basques/documentation.html>

# Ce que les moniteurs devraient avoir en mains avant le début du terrain de jeu

(à préparer par les responsables dans les municipalités ou les coordonnateurs)

- Feuilles de présences des enfants inscrits
- Fiches médicales des enfants
- Planification de l'été avec des horaires détaillés
- Bottin téléphonique du personnel, autres partenaires et en cas d'urgence
- Règlements au terrain de jeu et comportements inacceptables (ex. intimidation, violence, etc.)
- Code de vie/conséquences (système d'avertissements, fiches de réflexion, coin de réflexion, communication avec les parents)
- Feuille explicative des règlements et du code de vie pour les parents
- Système de renforcement positif (récompenses, tableaux de pointages cumulatifs, etc.)
- Liste de matériel/lieux accessibles pour les enfants (cours d'école, piscine municipale, coffre à jouets, etc.)

# Lors de la première rencontre avec les moniteurs

## Ce qu'il est essentiel de leur partager

- Fonctionnement du budget alloué au TDJ et comment effectuer des dépenses
- Politique sur l'utilisation du cellulaire et autres écrans
- Qui se charge des communications avec les parents (coordo, responsable, eux-mêmes?)
- Qui contacter en cas d'urgence/congé de maladie
- Liste des animations externes qui sont disponibles (ex. Grand-Mère aux livres, animateurs horticoles, cadettes de la SQ, etc.)
- Vos attentes claires en regard de leur comportement avec les enfants (ex. gestion de l'intimidation/violence, ne jamais être seul(e) dans un endroit isolé avec un enfant, etc.)
- Si des enfants avec des besoins particuliers prennent part au TDJ, les informer des adaptations nécessaires à déployer.

# Ce que les parents devraient recevoir comme information au début du TDJ

- Règlements et comportements non-tolérés
- Grille-horaire de l'été détaillée
- Heure d'arrivée et de départ et fonctionnement du service de garde (si applicable)
- Tenue vestimentaire requise (maillot de bain, casquette/chapeau, imperméable, etc.)
- Matériel requis (bouteille d'eau, crème solaire, etc.)
- Liste des allergies et aliments interdits au TDJ
- Système de conservation des lunchs (accès à un frigo?)
- Procédures en cas de retard ou d'absence
- Comment communiquer avec le TDJ et coordonnées

Toutes ces informations sont tirées du cadre de référence pour les camps de jour municipaux de L'ACQ.

<https://camps.qc.ca/fr/gestionnaires-de-camps/ressources-aux-membres/camps-de-jour-municipaux/>